

**MAIRIE DE CARCASSONNE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 JUIN 2025**

N°011

<b>OBJET :</b> <b>AFFECTATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT 2024</b> <b>BUDGET ANNEXE DE LA CUISINE CENTRALE</b>			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 32	Nombre de Membres Votants : 41	Date de la Convocation : 19 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt six juin, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Madame Isabelle CHESA Première adjointe**.

Mme CHESA, M. BLASQUEZ, Mme LETAO, M. LAREDJ, Mme BARDOU, M. ARIAS, Mme DOUTRES, M. BES, Mme GODEFROY, M. ALBAREL, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT,

Mme BARTHES, Mme MIGNOT, Mme BERNARD, M. AUDIER, M. ZORZETTO, M. CAMBON, M. LEUBA, Mme LACUBE, Mme GIOVANNETTI, M. MARTY, Mme BLANC, M. BUSTOS, Mme TRIAY, M. JORDAN, M. ICHE, M. BELMAS, Mme BOUTALEB, M. CHAMLAL, Mme LARROUX, M. MONTAGNE

**EXCUSES** : Mme QUINTILLA-MENDEGRIS donne pouvoir à Mme GODEFROY, M. LECINA donne pouvoir à M. JORDAN, Mme GASC donne pouvoir à M. LAREDJ, M. OUDDANE donne pouvoir à M. BUSTOS, Mme RIVEL donne pouvoir à M. ICHE, Mme GALBEZ donne pouvoir à Mme BOUTALEB, Mme JULIEN donne pouvoir à M. BELMAS, Mme KERRINCKX donne pouvoir à M. MONTAGNE, M. DUTHU donne pouvoir à Mme BERNARD conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

**ABSENT** : M. LARRAT.

**ABSENT EXCUSE** : Mme DENUX.

Mme Emilie TRIAY est désignée comme Secrétaire de Séance

---

Monsieur Le Président expose :

Il appartient au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice précédent, pour permettre sa reprise au budget.

Vu les résultats de l'exercice 2024,

**résultat de fonctionnement 2024 :**

Résultat antérieur reporté 712,62 €

**RESULTAT DE L'EXERCICE 7.111,73 €**

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 7.824,35 €,

**résultat d'investissement 2024 :**

résultat antérieur reporté : 65.786,48 €

résultat d'investissement 2024 : - 32.068,92 €

excédent reporté au BP 2025 : 33.717,56 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement du budget annexe de la Cuisine Centrale comme suit :

**Affectation à l'investissement :** 0,00 €

**Affectation en fonctionnement :** 7.824,35 €

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré :

- ADOpte à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

---

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Première adjointe,

Isabelle CHESA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20250626-25397-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2025

Publication : 03/07/2025